

CALENDRIER DE COLLECTE 2014

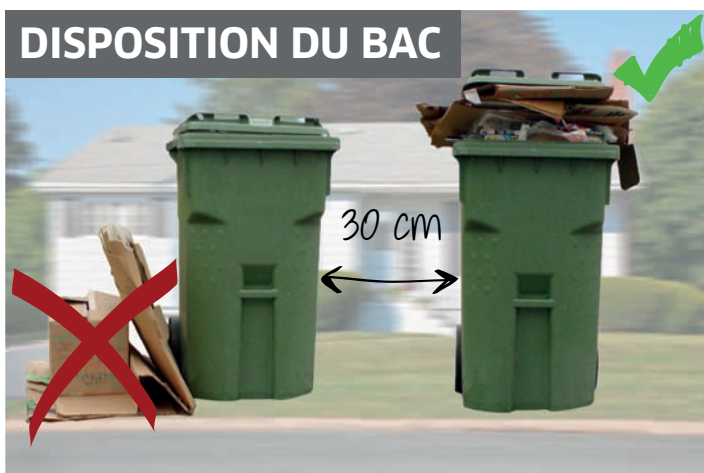
HAM-NORD



CONTENANTS RÉGLEMENTAIRES

L'utilisation de bacs roulants munis d'un couvercle est obligatoire pour toutes les collectes. **Il est interdit de peindre les bacs** d'une autre couleur que leur couleur d'origine.

DISPOSITION DU BAC



JOURNÉE NORMAND-MAURICE

Le **18 octobre 2014** aura lieu la Journée Normand-Maurice. Plusieurs municipalités participent à cette collecte spéciale de résidus domestiques dangereux (RDD). Informez-vous auprès de la vôtre pour obtenir plus de renseignements.



BOTTIN VERT

Il existe un guide des récupérateurs permettant de connaître les organismes et les entreprises qui récupèrent les objets usagés. Il suffit d'entrer le nom de cet objet dans le champ prévu à cet effet pour obtenir des adresses où il est possible de s'en départir de façon responsable. defi2lb.com/fr/bottin-vert

DÉCHETS VOLUMINEUX

✓ MATIÈRES ACCEPTÉES

Tout ce qui meuble une résidence, mais qui ne peut être mis dans le bac roulant.

Exemples :

- Fauteuils et matelas, tapis et couvre-planchers (roulés)
- Piscines hors terre, accessoires et pompes
- Réservoirs vides et non contaminés d'un maximum de 1 100 litres
- Branches d'arbres de moins d'un mètre (3 pieds)
- Souffleuses, tondeuses et taille-bordures (sans moteur)
- Cuisinières, laveuses, sècheuses et lave-vaisselles

✗ MATIÈRES REFUSÉES

Les matières suivantes sont interdites lors de la collecte des déchets volumineux :

- Réfrigérateurs et congélateurs
- Climatiseurs et déshumidificateurs
- Thermopompes de piscine
- Toilettes et éviers
- Bains et douches
- **Rebuts de construction** (bois, briques, bardeaux d'asphalte, etc.)

ÉCOCENTRE

Certaines matières ne sont pas acceptées dans le bac vert parce qu'elles sont trop volumineuses ou parce qu'elles risquent d'endommager les équipements du centre de tri. En revanche, elles peuvent être déposées à l'écocentre et dans bien des cas, être valorisées!

Coordonnées

370, rue de la Bulstrode, Victoriaville
819 758-8378 (VERT)

Horaire régulier

7 avril au 13 décembre 2014
Lundi au samedi | 7 h à 16 h 45

Horaire hivernal

3 janvier au 5 avril 2014 et du
16 décembre au 31 décembre 2014
Mardi au samedi | 8 h à 16 h 45
(fermé de 12 h à 13 h)

CIToyENS

Tous les citoyens peuvent se départir gratuitement de leurs matières à l'exception des débris de construction et des électroménagers où des frais s'appliquent.

Volume maximal permis : 2 m³

(En cas de surplus, des frais s'appliquent.)

✓ MATIÈRES ACCEPTÉES

- Mobilier intérieur et extérieur
- Petits et gros électroménagers \$
- Objets de métal
- Objets de plastique (Ex. : jouets)
- Carton
- Résidus organiques tels les feuilles, l'herbe, les branches, la terre, etc.
- Appareils électroniques et électriques (télévisions, ordinateurs, radios, cellulaires, etc.)
- Huiles usées
- Antigels
- Débris de construction \$

✗ MATIÈRES REFUSÉES

- Résidus domestiques dangereux (peinture, produits toxiques, piles et batteries, etc.)
- Pneus

En vente à l'écocentre

- Terre pour plate-bande, jardin et gazon
- Compost
- Paillis naturel, rouge, noir ou brun
- Gravier ¾, 0¾ et poussière de pierre

\$ Frais en vigueur

- **Débris de construction** : bardeaux d'asphalte, bois, métal, fenêtres, bains, toilettes, portes, briques, gypse, armoires, etc.
- **Électroménagers** : réfrigérateurs, systèmes d'air conditionné, déshumidificateurs, congélateurs et thermopompes.

Déchets électroniques

Les citoyens et entrepreneurs de la MRC d'Arthabaska peuvent maintenant se départir de leurs appareils électroniques en les apportant à l'**écocentre**. Le service est entièrement gratuit. La liste des déchets acceptés est vaste : ordinateurs, imprimantes, tablettes électroniques, téléviseurs, télécommandes, cellulaires, appareils photo, clés USB, câbles, etc.

L'écocentre de Victoriaville offre également le service de **déchetage de documents confidentiels**.

Pour connaître les autres points de dépôt et consulter la liste complète des matières acceptées, rendez-vous au recyclermeselectroniques.ca

Janvier						
D	L	M	M	J	V	S
5	6	7	1	2	3	4
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février						
D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Mars						
D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril						
D	L	M	M	J	V	S
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mai						
D	L	M	M	J	V	S
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août						
D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Septembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre						
D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



MATIÈRES RECYCLABLES

Matières acceptées



Papier et carton

- Tout article de papier et de carton propre
- Contenants de crème, lait et jus (Tetra Pak)

Plastiques

- Contenants et bouteilles non souillés, avec bouchon vissé, portant le symbole ♻️
- Contenants de yogourt propres (sans couvercle métallique)
- Contenants alimentaires en styromousse non souillés portant le symbole ♻️ (verres à café, barquettes de viande, assiettes et ustensiles de plastique)
- Pellicules extensibles (de type Saran WrapMC)
- Sacs de plastique propres (à l'exception des sacs oxobiodégradables portant la mention EPI)
- Contenants d'huile usagée vides (avec bouchon)

Métaux

- Boîtes de conserve propres avec couvercle inséré à l'intérieur
- Canettes d'aluminium consignées
- Assiettes et papier d'aluminium non souillés
- Contenants de peinture vides, secs et sans couvercle
- Lumières de Noël
- Fils de rallonge électrique

Verre

- Contenants, bouteilles et pots bien rincés

Matières refusées

- Vêtements
- Batteries et piles
- Longs boyaux ou cordages
- Mobilier d'intérieur ou de jardin
- Jouets
- Bombonnes de propane
- Produits chimiques
- Produits et articles de piscine*
- Seringues*

ATTENTION



Ne jetez jamais vos seringues dans le bac de recyclage ou à la poubelle. Mettez-les plutôt dans un contenant prévu à cet effet et rapportez celui-ci à la pharmacie.



Retirez les circulaires du publisac avant de les mettre dans le bac de recyclage.



Le chlore est un produit chimique inflammable. Apportez vos produits d'entretien de piscine chez Laurentide re/sources à Victoriaville.

MATIÈRES COMPOSTABLES

Matières acceptées



Résidus de table

- Fruits et légumes (incluant leur pelure)
- Coquilles d'œufs, coques de noix et écales d'arachides
- Pains et pâtes alimentaires
- Viandes, volailles, poissons et fruits de mer cuits
- Produits laitiers
- Matières grasses
- Filtres et sachets de café, thé, tisane et infusion

Résidus de jardin

- Fleurs, plantes et mauvaises herbes
- Gazon, feuilles mortes, foin et chaume
- Petites branches et copeaux de bois

Autres

- Cheveux
- Papier et carton (non cirés) souillés par des matières alimentaires (serviettes de table, boîtes de pizza, essuie-tout, etc.)

Matières refusées

- Os
- Coquilles d'huîtres et de moules
- Roches, bûches de bois
- Litières d'animaux
- Branches de cèdre et feuilles de rhubarbe
- Sacs de plastique
- Médicaments périmés
- Produits d'hygiène corporelle
- Poussière d'aspirateur et charpie de sècheuse
- Animaux morts
- Textiles
- Cendres
- Mégots de cigarettes
- Couches biodégradables

DÉCHETS

En général, un déchet est un résidu solide et non dangereux qui n'est pas accepté dans le bac de récupération ou de compostage et qui ne peut être acheminé à un écocentre.

Matières acceptées



- Couches
- Mouchoirs de papier
- Vaisselle cassée
- Caoutchouc
- Objets composés de multimatières ne pouvant être remis à des organismes (jouets, cartables scolaires, etc.)
- Disques compacts
- Ampoules régulières
- Tuyaux d'arrosage
- Sacs oxobiodégradables portant la mention EPI
- Cendres de foyer
- Etc.

Relevez le défi sur DEFI2LB.COM